

Commerce extérieur

Les statistiques de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) permettent d'estimer l'importance des mouvements internationaux de biens culturels. L'estimation repose sur la mesure des flux bruts déclarés en douane des exportations et importations définitives (non temporaires) en valeur (euros) de plusieurs catégories d'objets : les objets d'art, de collection et anciens, les ouvrages, brochures et autres imprimés (livres), les phonogrammes et vidéogrammes (phono-vidéogrammes), les journaux et publications périodiques imprimés (presse), les instruments de musique ainsi que les partitions musicales. D'autres sources (Centre national du cinéma et de l'image animée [CNC], UniFrance et Syndicat national de l'édition [SNE]) permettent d'enrichir la mesure du commerce extérieur culturel.

En 2024, pour la première fois depuis plus de trois décennies, les importations d'objets d'art, de collection et anciens dépassent en valeur les exportations correspondantes

Les objets d'art, de collection et anciens¹ constituent le premier poste d'échanges de biens culturels. Au sein de cet ensemble, en 2024, tableaux, dessins, collages et mosaïques forment en valeur la catégorie principale d'objets qui ont quitté le territoire national à destination de l'étranger (59 % du total des sorties) comme celle d'objets d'origine étrangère entrés sur le territoire national (63 % du total des entrées). En 2024, la valeur totale des sorties d'objets d'art, de collection et anciens s'élève à 1,61 milliard d'euros, en baisse de 6 % par rapport à 2023 (tableau 1). En 2023, cette valeur baissait également sur un an de 6 % en euros courants. Les entrées sur le territoire s'établissent en 2024 à 1,70 milliard d'euros. Elles progressent fortement, de 23 % par rapport à 2023, après une hausse de 18 % enregistrée en 2023. L'année 2024 est une année atypique : c'est la première fois depuis au moins 35 ans que les importations excèdent en valeur les exportations (écart de 87,5 millions d'euros).

La baisse de 6 % sur un an des exportations d'objets d'art, de collection et anciens en 2024 s'explique avant tout par des baisses de 18 % des sorties vers la Suisse, et dans une moindre mesure par les baisses de 35 % des sorties vers Hong Kong et de 62 % des sorties vers la Corée du Sud, en partie compensées par des hausses de 9 % des sorties vers les États-Unis et de 93 % des sorties vers les Émirats arabes unis. La progression de 23 % en 2024 des importations d'objets d'art, de collection et anciens repose principalement sur une forte hausse des entrées d'origines anglaise et suisse (+ 67 % et 92 %, respectivement) qui est moins que compensée par une baisse des entrées d'origine américaine (– 18 %).

Pour la période 2014-2024, les mouvements d'objets d'art, de collection et anciens vers l'étranger sont caractérisés par des oscillations sans tendance linéaire à la hausse ou à la baisse, avec une valeur annuelle moyenne de 1,63 milliard d'euros constants (graphique 1). En moyenne de 1,06 milliard d'euros par an sur la période, les entrées d'objets en France sont en forte croissance depuis 2019 (+ 136 %).

1. Ils comprennent les cinq catégories suivantes : tableaux, dessins entièrement faits à la main, collages et mosaïques ; statues et sculptures ; gravures, estampes et lithographies originales ; objets de collection ; objets d'antiquité.

Hors Union européenne, États-Unis, Royaume-Uni et Suisse sont les trois premiers partenaires de la France en 2024 pour le commerce extérieur d'objets d'art, de collection et anciens

En 2024, comme les trois années précédentes, les sorties mesurées en valeur d'objets d'art, de collection et anciens vers les pays et territoires tiers hors Union européenne se concentrent sur trois pays : États-Unis, Royaume-Uni et Suisse. Ces trois pays cumulent 80 % des sorties du territoire national (respectivement 42 %, 21 % et 18 %). La même année, pour la première fois depuis le Brexit, le Royaume-Uni est premier pays tiers partenaire de la France à l'import avec 31 % des entrées, devant les États-Unis (22 %) et la Suisse (18 %). Le Japon se place en 2024 en quatrième position des pays tiers d'origine des importations françaises, avec 2 % du total des entrées². En 2024, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Suisse sont ainsi de nouveau les trois premiers partenaires de la France pour le commerce extérieur définitif en valeur d'objets d'art, de collection et anciens³, plus de la moitié de ce dernier étant dominé par les seuls échanges de tableaux, dessins, collages et mosaïques. Pour l'expliquer, plusieurs facteurs ont été proposés dont l'importance mondiale de ces pays comme places de marché de l'art (États-Unis et Royaume-Uni), l'existence de zones franchises historiques sécurisées (Suisse) et la présence dans ces trois pays d'un réseau de galeries, maisons de ventes aux enchères, experts et collectionneurs établis dans le commerce international d'objets d'art à l'origine de transactions très élevées.

Pour les cinq dernières années (2020-2024), les États-Unis sont toujours le premier pays de destination sauf en 2021, année au cours de laquelle la Suisse devance les États-Unis. Mise à part cette année-là, la deuxième position est occupée alternativement par la Suisse et le Royaume-Uni. Les deux premiers pays tiers de destination cumulent, en moyenne pour la période 2020-2024, 60 % des exportations en valeur depuis la France. Si Hong Kong est troisième partenaire en 2020, la Suisse et le Royaume-Uni occupent successivement cette position les quatre années suivantes. Symétriquement, entre 2020 et 2024, les États-Unis sont toujours premier pays tiers d'origine, sauf en 2024. La deuxième place est occupée par la Suisse en 2020, le Royaume-Uni entre 2021 à 2023, et les États-Unis en 2024. Les deux premiers pays cumulent en moyenne 61 % des entrées entre 2020 et 2024. En ignorant les entrées d'objets d'origine indéterminée statistiquement, le troisième pays d'origine est le Royaume-Uni en 2020, puis la Suisse les quatre années suivantes.

Une concentration des échanges intracommunautaires sur un petit nombre d'États membres de l'Union européenne

En 2024, 6 % du total en valeur des exportations d'objets d'art, de collection et anciens vers l'étranger sont à destination d'un pays de l'Union européenne. La proportion est de 3 % pour les importations d'origine d'un pays de l'Union européenne. Sur les cinq dernières années (2020-2024), ces parts égalent respectivement 6 % et 4 %.

En 2024, le total des exportations vers l'Union européenne s'élève à 97,3 millions d'euros, en hausse de 2 % sur un an. La Belgique est la première destination des exportations intracommunautaires, pour une valeur déclarée de 24,5 millions d'euros (25 % du total), en hausse de 87 % par rapport à 2023. Les trois États membres de destination suivants sont l'Italie (20 % du total), l'Espagne et l'Allemagne (10 % chacun). 65 % des sorties d'objets d'art, de collection et anciens concernent ainsi seulement quatre des vingt-six États membres échangeant avec la France. En 2024, les entrées d'origine communautaire sur le territoire national s'élèvent à 51,6 millions d'euros (+ 6 % par rapport à 2023), soit un surplus de 45,7 millions d'euros. Elles concernent principalement des objets d'origines allemande (34 % du volume total d'échanges), italienne (18 %), espagnole (17 %), néerlandaise (10 %) et belge (9 %). Près de 88 % des importations en 2023 concernent ainsi seulement cinq États membres.

2. En 2024, 21 % des importations françaises d'objets d'art, de collection et anciens proviennent de pays et territoires tiers indéterminés.

3. Cela reste vrai si l'on inclut aussi les échanges intracommunautaires.

Pour la troisième fois consécutive, l'espagnol est en tête des principales langues de traduction du français

Après les objets d'art, les livres constituent toujours en 2024 le deuxième poste d'échanges de biens culturels. Sur un an, leurs exportations sont stables en euros courants (tableau 1) mais en légère baisse en euros constants (graphique 1). Les importations enregistrent une baisse pour la deuxième année consécutive, en valeur comme en volume (15 % et 17 % respectivement). Les échanges européens de produits culturels comme les livres (mais aussi les titres de presse, les phono-vidéogrammes et les partitions musicales), mesurés en valeur, peuvent comprendre des flux de productions étrangères réalisées en France et de productions françaises réalisées à l'étranger⁴.

En 2024, les sorties de livres vers l'étranger s'élèvent à 859,6 millions d'euros contre 758,9 millions d'euros pour les entrées sur le territoire national. Le solde annuel est ainsi positif, pour la cinquième fois au cours des trois dernières décennies (1994-2024). En 2024, 47 % du total des importations d'ouvrages, de brochures et d'autres imprimés proviennent de l'Union européenne contre 65 % des exportations. 77 % des importations intracommunautaires de livres proviennent d'Italie, d'Espagne, de Belgique et d'Allemagne ; elles peuvent concerner des impressions réalisées par des éditeurs français dans ces pays puis acheminées en France et taxées de droits de douane. Ces quatre États membres de l'Union européenne représentent aussi en 2024 les quatre premiers pays partenaires de destination des exportations intracommunautaires de livres (74 % du total).

En 2024, les droits de traduction du français vers une langue étrangère de 14 265 titres sont cédés : 11 963 pour des contrats de cession (84 %) et 2 302 pour des contrats de coédition (16 %). À périmètre constant⁵, le nombre de cessions de droits baisse de 4 % par rapport à 2023. Les coéditions concernent près de 83 % des livres de jeunesse. À périmètre constant, le nombre de coéditions progresse de 6 % par rapport à 2023. Ces évolutions illustrent une légère contraction de l'activité des maisons d'édition françaises à l'international, en baisse de 3 % sur un an. Hors coéditions, 31 % des titres cédés en 2024 concernent les bandes dessinées et 22 % les ouvrages pour la jeunesse. Les titres de fiction représentent 17 % des cessions. Comme pour les quatre années précédentes, bande dessinée, jeunesse et fiction rassemblent plus de 69 % des droits cédés. En 2024, les principales langues de traduction du français sont l'espagnol, l'italien et le chinois (graphique 2). Selon le SNE, c'est la troisième année consécutive que l'espagnol arrive en tête des principales langues de traduction.

En 2024, près de six livres sur dix traduits en français sont de langue anglaise. Les acquisitions de droits de traduction vers le français concernent des livres écrits en japonais à hauteur de 19,5 %, avec 66 % des bandes dessinées traduites qui sont de langue originale japonaise (contre 24 % de langue originale anglaise). Les cinq langues les plus traduites (anglais, japonais, allemand, italien et espagnol) représentent 89 % des titres traduits. En 2024, comme depuis de nombreuses années, les trois segments éditoriaux les plus traduits sont les romans et la fiction romanesque (31,5 % des 13 262 titres traduits), la bande dessinée (27,2 %) et la littérature jeunesse (10,8 %).

Presse française et étrangère : la plupart des échanges extérieurs sont réalisés au sein de l'Union européenne

Comme pour les quatre années précédentes, le commerce extérieur de journaux et de publications périodiques imprimées connaît en 2024 un surplus de 87,3 millions d'euros (tableau 1). En 2024, 91 % des importations proviennent de l'Union européenne, contre 77 % des exportations. Plus de 76 % des importations intracommunautaires proviennent des trois pays limitrophes que sont l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Plus de 47 % des exportations intracom-

4. Les importations de livres en France peuvent ainsi inclure les livres français imprimés à l'étranger. Les échanges européens de livres peuvent aussi découler de stratégies commerciales de réduction de coûts par transferts transfrontaliers de stocks de livres d'origine française et d'utilisation de la France comme plate-forme d'entrée et d'expédition vers d'autres pays européens (rapport statistique 2024-2025 du SNE).

5. Ne concerne que les éditeurs qui ont répondu pour l'année t et l'année $t - 1$ au questionnaire du SNE.

munautaires sont à destination de la Belgique, signe que la francophonie semble un vecteur important d'échanges commerciaux⁶. Si, au cours de la période 2014-2024, la presse est en moyenne en léger excédent (18,9 millions d'euros constants ; graphique 1), les importations chutent de 59 % entre les deux dates tandis que les exportations diminuent de 35 %. Cette double chute est corrélée sur la même période à l'évolution de la consommation finale effective des ménages en journaux, revues et périodiques et à celle des recettes publicitaires des régies travaillant pour la presse. En euros courants, la première baisse de 22 % entre 2014 et 2024⁷, les secondes de 38 %⁸. La crise structurelle que connaît la presse depuis au moins une quinzaine d'années repose sur un double mouvement, en bonne partie lié à la révolution dite numérique, de baisse des recettes de ventes aux lecteurs et de forte réduction des recettes publicitaires issues de la publicité commerciale et des petites annonces⁹.

En 2023, pour la troisième année consécutive, les recettes des films français à l'international progressent sur un an

En 2023, le nombre de nouvelles sorties de films français en salle à l'étranger atteint le nombre record de 3 211, soit une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente¹⁰ (graphique 3). Cette hausse succède à deux années, 2020 et 2021, de forte contraction par rapport à 2019 (– 40 % et – 33 %, respectivement), à la suite des nombreuses fermetures de salles de cinéma partout dans le monde en réponse à la pandémie de Covid-19, suivies d'une année 2022 qui enregistre un rebond de 59 % sur un an. Ces évolutions récentes font suite à une tendance à la hausse du nombre de nouvelles sorties depuis une quinzaine d'années, avec un taux de croissance annuelle moyen de 8 % entre 2003 et 2018. Parallèlement, en 2023, les recettes en salle à l'étranger s'élèvent à 271,4 millions d'euros, en hausse de 27 % sur un an, après la forte progression enregistrée en 2022 (+ 68 % par rapport à 2021 en euros constants). En 2023, la part des films français vus en salle à l'étranger ou en France dans le total des entrées mondiales (5,2 milliards d'entrées) est de 2,2 %, tandis que leur part dans le total des recettes mondiales (30,8 milliards d'euros) est de 2,4 %.

En 2024, sur les 10 090 longs-métrages en exploitation en salle en France hors ciné-clubs, cinémathèques ou festivals (+ 8 % par rapport à 2023), 55 % sont de nationalité étrangère¹¹, une part proche de la moyenne calculée pour la décennie 2014-2024 (57 %). Ces films étrangers réalisent 55 % des 177,5 millions d'entrées payantes pour les longs-métrages (+ 1 % par rapport à 2023), soit 98,1 millions d'entrées. Parmi les entrées pour des films étrangers, près des deux tiers correspondent à des films américains et 21 % à des films provenant de Grande-Bretagne, alors qu'un peu plus de 36 % des films étrangers projetés en 2024 sont américains, 8 % proviennent de Grande-Bretagne et 56 % sont d'une autre nationalité étrangère.

Enfin, concernant les films en vidéo physique (DVD et disques Blu-ray), le chiffre d'affaires s'élève à 132 millions d'euros en 2024 (– 6 % par rapport à 2023), dont 26 % de films français et 53 % de films américains. Sur la période 2014-2024, ces ventes perdent plus des trois quarts de leur valeur, passant de 591,6 à 132 millions d'euros constants. Cette chute, qui s'inscrit dans une

6. En extracommunautaire, la Suisse cumule 57 % des exportations de journaux et périodiques en 2024. Vient ensuite le Canada (deuxième pays de destination partenaire avec 22 % des exportations), le Maroc (6 %) et la Tunisie (3 %).

7. Source : Insee, Les comptes de la Nation, La consommation des ménages. Voir aussi la fiche « Consommation culturelle des ménages » de cet ouvrage.

8. Source : Irep/Observatoire de l'é-pub du SRI, Recettes publicitaires des régies. Voir la fiche « Financement de la culture » de cet ouvrage.

9. Voir les séries longues pour la presse écrite publiées par le ministère de la Culture pour la période 1985-2022 (<https://www.culture.gouv.fr/fr/Media/Thematiques/Presse/Files/series-longues-de-la-presse-editeur-de-1985-a-2022.xls>) et, depuis au moins 2003, les données publiées par l'Institut de recherches et d'études publicitaires (Irep), reprises ensuite dans les publications du Baromètre unifié du marché publicitaire (Bump).

10. Les chiffres pour l'année 2024 publiés par UniFrance sont disponibles à l'automne 2025.

11. Pour le CNC, les films français incluent les films de production 100 % française et, pour les coproductions, les films majoritairement français et les films minoritairement français.

tendance à la baisse des ventes de vidéos physiques en euros courants depuis deux décennies¹², peut être liée au développement des offres de vidéo à la demande et en flux par abonnement (streaming), conjugué vraisemblablement au maintien d'un volume important de piratages individuels¹³ en flux (streaming illégal), en téléchargement, par les réseaux sociaux numériques, etc. Entre 2014 et 2024, 79 % des ventes de vidéos physiques se portent en moyenne sur des films étrangers et un peu moins de 23 % du chiffre d'affaires tiré des ventes de films étrangers correspondent à des films non américains.

Pour en savoir plus

- François ROUET, *Les Flux d'échanges internationaux de biens et services culturels : déterminants et enjeux*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2007-2
- François ROUET, *Les Échanges culturels de la France*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2007-4
- Bora EANG et Yann NICOLAS, « Mouvements internationaux », *Juris art etc.*, n° 23, avril 2015, p. 22
- *Baromètre de la consommation des contenus culturels et sportifs dématérialisés. Édition 2023*, Paris, Arcom, 2023
- *Étude d'impact socioéconomique sur l'industrie audiovisuelle et les finances publiques de la consommation illicite en ligne*, Paris, Arcom, 2024
- *Bilan 2023. Les films français en salle et dans les festivals à l'international*, Paris, UniFrance, 2024
- *Les Chiffres de l'édition. Synthèse du Syndicat national de l'édition 2024/2025*, Paris, Syndicat national de l'édition, 2025

12. De manière liée, d'après les chiffres de comptabilité nationale de l'Insee pour la consommation des ménages (voir fiche correspondante de cet ouvrage), les dépenses pour le poste « Distribution de films », incluant celles de cassettes VHS, de DVD et de disques Blu-ray, connaissent en euros courants un pic en 2004 avant de baisser continuellement jusqu'en 2024.

13. D'après l'Arcom, entre 2014 et 2024, la part des internautes de 15 ans et plus « consommateurs illicites » réguliers ou occasionnels de contenus culturels et sportifs dématérialisés progresse de 6 points de pourcentage, passant de 18 % à 24 %. Pour l'Arcom, auprès « de l'ensemble des internautes [de 15 ans et plus], les films et séries restent les contenus les plus largement consommés de manière illicite. » Par ailleurs, les « contenus les plus piratés parmi les internautes en 2023 restent les mêmes que l'année précédente », à savoir « les films (12 % des internautes), les séries TV (9 %) et la musique (6 %). »

Tableau 1 – Échanges extérieurs de produits culturels en 2024

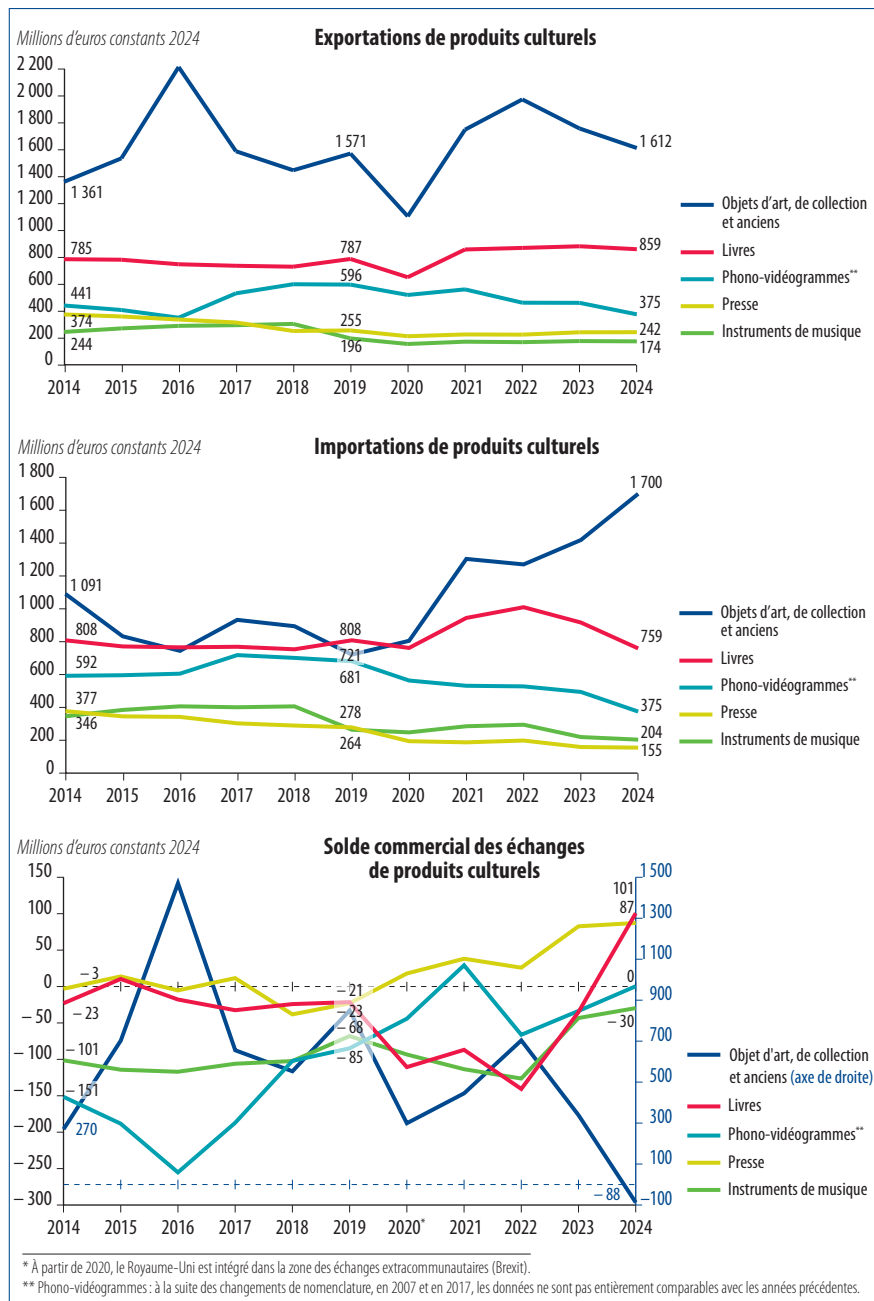
En millions d'euros courants et %

	Exportations 2024	Évolution 2023/2024 (%)	Importations 2024	Évolution 2024/2023 (%)	Taux de couverture 2024	Solde commercial	
						2023	2024
Objets d'art, de collection et anciens	1 612,3	– 6	1 699,9	23	0,95	331,1	– 87,5
Livres	859,6	0	758,9	– 15	1,13	– 34,2	100,7
Phono-vidéogrammes	375,0	–17	374,6	– 22	1,00	– 32,7	0,4
Presse	242,3	3	155,0	0	1,56	80,9	87,3
Instruments de musique	174,1	1	203,7	– 5	0,85	– 42,2	– 29,6
Partitions musicales	1,4	1	8,1	– 5	0,18	– 7,1	– 6,6

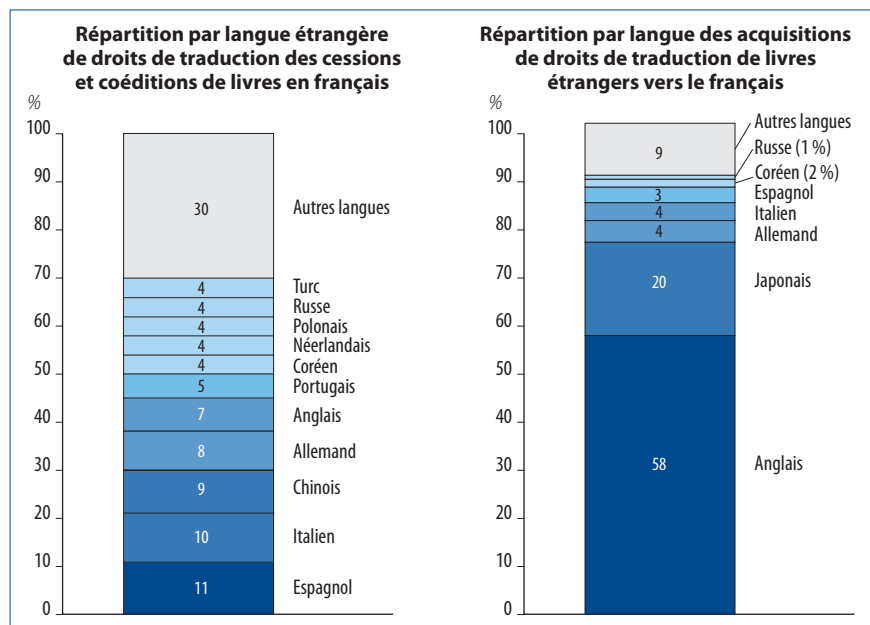
Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations (FAB) et celle des importations (CAF).
Le solde commercial est la différence entre la valeur des exportations et celle des importations.

Source : Direction générale des douanes et droits indirects/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 1 – Échanges extérieurs de biens culturels, 2014-2024



Graphique 2 – Cessions, coéditions et acquisitions de droits de traduction en 2024



Source : SNE/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 3 – Diffusion des films français en salle à l'international, 2013-2023



Source : UniFrance/DEPS, Ministère de la Culture, 2025